



CASTERA-VIGNOLES L'ESPRIT RURAL



SOMMAIRE

- ETAT CIVIL
- ACTUALITES
- REALISATIONS
- VIE ASSOCIATIVE
- URBANISME
- SUBVENTIONS
- MOT DU MAIRE





ETAT CIVIL

Le 26 avril 2024 Naissance de l'enfant Alia Claudia Sacko-Nicoï

Le 15 mai 2024, Baptême Civil de l'enfant Héloïse Pointart-Delavergne

Le 06 juillet 2024, Mariage de Monsieur Nicolas Saint-Blancat avec Madame Célia Delord



ACTUALITES

- Participation au concours 2024 des villes et villages fleuris de la Haute-Garonne: À ce jour nous sommes dans l'attente des résultats.
- Participation aux ateliers et réunions concernant le document d'urbanisme « PLUI » ce dossier initié par la Communauté de Communes, procédure lancée en février 2019 sera voté en Conseil Communautaire courant 2025 pour une mise en exploitation en 2025. Des réunions publiques d'explication et de présentation du document ont eu lieux en 2024 à Boulogne sur Gesse et L'Isle en Dodon.
- Préparation et organisation de la collecte dans le cadre du recensement de la population en 2025. Nomination de Monsieur Maurice Coutard comme Agent Recenseur.



ACTUALITES

- Nous avons eu le plaisir de voir arriver de nouveaux administrés sur la commune,
- Madame Solange SÈGURA, Messieurs Dorian ROUX, Christophe et Alexandre BONICI.
- Madame Marine CAPRIGLIONE, Monsieur Benjamin HAUTIER et les enfants Ambre et Inaya.
- Madame Marya EYMET et son fils Adam.

Nous leurs souhaitons à tous « LA BIENVENUE » dans notre Commune.



VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes a organisé plusieurs événements dont :

- En période hivernale, des concours amicaux de belote, tous les deuxièmes vendredis du mois
- En période estivale, des concours amicaux de pétanque à la place de Vignoles.
- En février une journée atelier de fabrication de nichoir pour les oiseaux, les enfants ont été ravis de participer à cette activité.
- Le Lundi de Pâques, recherche des œufs en chocolat par les enfants puis L'omelette Pascale.
- Le 1^{er} et 2 juin la Fête Locale.
- En septembre une journée « Tournicochon »
- En novembre une soirée Beaujolais Nouveau, Aligot et châtaignes grillées
- En décembre un goûter de Noël
- Installation des décorations de fin d'année.



Réalisations

Travaux réalisés par l'employé municipal en 2024 :

- Travaux d'entretien hebdomadaires des locaux communaux et du parc.
- Achèvement des travaux de rénovation du puits à Vignoles
- Mise en service de l'évier à la remise
- Peinture des portes des placards sous l'évier du foyer.
- Intervention sur le plafond du foyer suite à la détérioration faite par les loirs.
- Nettoyage des gouttières de la Salle des Fêtes



Réalisations

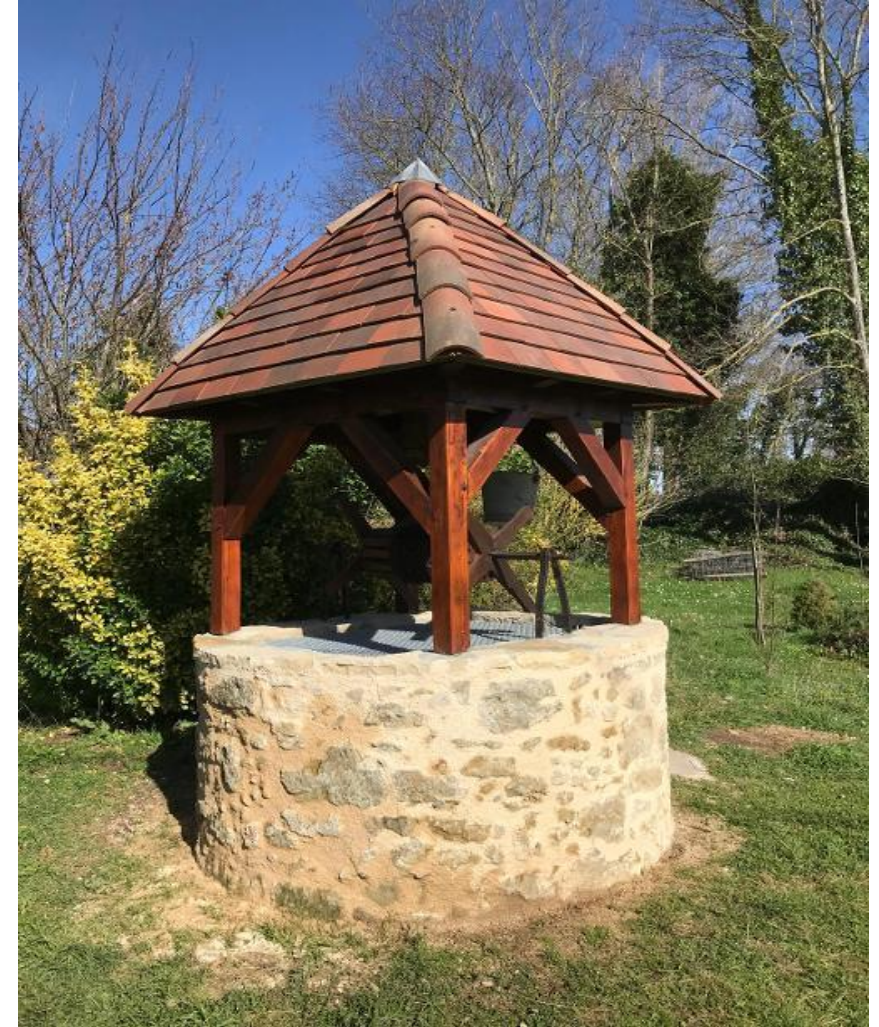
- Concernant la mairie :
- Bornage de la parcelle communale et élaboration du dossier avant-projet dédié à la création du cimetière.
- Travaux d'élagage devant la chapelle et la Mairie, effectués par la 5C.
- Participation aux ateliers et réunions PLUI.
- Rénovation de l'appartement T5 (mise en peinture).
- Lancement du projet PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- Réfection du terrain de pétanque à la place de Vignoles avec l'aide des administrés.
- Montage du dossier auprès de SDEHG31, pour la mise en place d'un coffret de prises électriques à Vignoles
- Renouvellement du contrat avec la 5C pour l'entretien annuel des espaces verts
- Renouvellement du contrat de l'employé communal suite à un problème administratif.
- Répartition du budget voirie pour l'entretien des chemins communaux



Réalisations

- Participations aux réunions CODÈS, SDEHG 31, SICASMIR, SEBCS et RPCI (école de Ciadoux).
- Participation et signature du contrat avec la Communauté de Communes 5C:
Secrétariat et Comptabilité mairie.

Travaux (rénovation de la Croix et du Puits à Vignoles



Travaux



Travaux Réfection terrain de boules à Vignoles



Activités Annuelles du Comité des Fêtes



Belote et Pétanque



ACTIVITES du Comité en février 2024

Ateliers Nichoirs



Une belle journée de convivialité avec des participants de tout âges. Les adultes donnant des conseils aux enfants.
7 nichoirs seront construits et furent installés dans le parc de la mairie ainsi qu'à la place de Vignoles

Journée Citoyenne



Festivités FÊTE LOCALE



Festivités FÊTE LOCALE



TOURNICOCHON + Anniversaire

22 Septembre



Festivités « Aligot-Vin Nouveau »



Festivités « Aligot-Vin Nouveau »



Festivités « Aligot, Bugnes »



Bugnes et Châtaignes Grillées



Festivités Goûter de NOËL



HUMOUR



**C'est parti pour une
nouvelle Année !**

Mariage du 06 juillet 2024





INFORMATIONS

Mise en place du contrôle d'accès en déchetterie

DEMANDEZ VOTRE PASS



Principe et fonctionnement

Un pass nominatif (QR code ou carte physique) gratuit est nécessaire pour accéder dans les déchetteries de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges. Il doit être demandé par les usagers.

Pour qui ?

Uniquement les résidents et producteurs non ménagers (sociétés privées, collectivités, établissements publics, associations) du territoire de la Communauté de communes.

→ Secteurs d'Aurignac, Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon, Montréjeau, Saint-Gaudens
+ commune de Thermes-Magnoac sur convention

Déchetteries :

- Aurignac / Boussan
- Blajan
- L'Isle-en-Dodon
- Les Tourreilles
- Saint-Gaudens

Pourquoi ce dispositif ?

Pour améliorer la gestion de ces sites et adapter leur fonctionnement aux besoins des usagers :

- sécurité améliorée avec une circulation fluidifiée
- usagers mieux accompagnés dans leur geste de tri grâce à une meilleure disponibilité des agents d'accueil
- coûts maîtrisés du fait de l'accès réservés aux seuls usagers du territoire
- tri renforcé pour donner une deuxième vie aux déchets

Modalités pour demander le pass :

En ligne sur Internet

OU

Lors de permanences en déchetterie ou sur d'autres sites de la Communauté de communes, selon un planning

Demande en ligne et toutes les infos (Règlement, planning permanences...) :



Scan QR code ci-contre

Lien : <https://bit.ly/4cAr2q2>

www.coeurcoteaux-comminges.fr /

Vivre et bouger / Déchetterie



Particuliers

- Pièce d'identité
- Facture < 3 mois (eau, téléphone, électricité...)

Justificatifs à fournir :

Producteurs non ménagers

- Avis de situation au répertoire SIRENE < 1 mois (téléchargeable sur le site Internet de l'INSEE) comportant le n° SIRET de l'établissement du territoire

Distribution Pass :

Après validation par la Communauté de communes de la demande (délai de réponse : 30 jours ouvrés maximum) :

- QR code numérique envoyé par mail à imprimer / enregistrer sur smartphone
- Carte physique (en complément, sur demande supplémentaire) à récupérer sur RDV, lors de permanences en déchetterie ou sur d'autres sites à proximité de chez vous

🔗 Un pass unique par foyer ou par producteur non ménager utilisable par tous ses membres

+ d'infos par : mail à pass.dechetteries@la5c.fr

ou

téléphone au 05 61 94 74 46



Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges | 4 rue de la République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tél. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr

Transport à la demande

Le transport de
votre domicile vers
les commerces et
services du
territoire.

2€ le trajet
4€ l'aller retour

RENSEIGNEMENTS
Régie des Transports
06 46 08 07 10



Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
4 rue République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tél. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr





INFORMATIONS



Une bibliothèque a été mise en place où vous pourrez vous procurer le livre de votre choix moyennant le restituer ou apporter un autre livre .

Heures d'ouvertures :

- Mercredi 18h-19h
- Vendredi 13h30 17h00



URBANISME

- DP03112124P0001 TDF
 - DP0311121P0002 WATTELSE ENERGIES
 - DP03112124P0003 ENEDIS
 - DP03112124P0004 SUN EPINE
-
- PC03112119P0001 BONICI



Subventions

- Remboursement du FCTVA 2024 : 2076 €
- Amendes de Police : 6300 €
- Subventions demandées et obtenues pour les dalles des bâtiments communaux et travaux sylvicoles:

Département : 1248 €

Total: 9624 €

Remerciements

- La Mairie tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent toute l'année dans l'ombre de nos festivités et pour nos besoins communaux.



Le Mot du Maire

Chers Castolois, chères Castoloises,

L'année 2025 s'ouvre, à nouveau avec son cortège de mauvaises nouvelles.

Le climat actuel est pesant, sur fond de tension géopolitique, de crise politique et de plans sociaux. Tout semble fait pour diviser. C'est pour ces raisons que « Le Vivre Ensemble » reste à mes yeux très important.

Le caractère pluriel de la commune ne fait pas de doute pour personne. Il faut pour s'en convaincre là-encore, entendre tous les discours, d'où qu'ils viennent, de tous horizons. « La Commune rassemble plus quelle ne divise »

Continuons à nos niveaux, à faire du commun. Nous devons multiplier nos espaces de rencontres au travers : des journées de convivialités où nous partageons un repas, nous échangeons nos idées, pour découvrir les richesses de l'autre, des événements ludiques où le jeu dépasse l'affrontement. Ces initiatives ne sont pas anecdotiques : elles sont le socle d'une collectivité en partage.

En fait, la fraternité c'est le trait d'union entre la liberté et l'égalité. C'est justement pour ne pas opposer liberté et égalité qu'il y a la fraternité.

Bien Cordialement,

Thierry POUZOL